



Ex Haïti depuis 1995

Timoun d'Haiti

Assemblée générale du 10 octobre 2015

(16 membres présents ; 24 procurations)

Mot d'accueil du président Michel Debarge

Rappel des 20 ans d'activité en Haïti de l'association :

- d'abord au bénéfice des enfants en domesticité à Port-au-Prince
- puis en Artibonite, à La Chapelle : lutte contre la malnutrition, construction d'une école (3 classes) et d'un dispensaire
- 2003, avec Jocelyne Jean et Franz Simpson, puis avec Yolette Jean, soutien de l'école maternelle « Marie-Soleil » et d'un Centre de Santé, à Port-au-Prince. L'association assure le loyer et le fonctionnement dont la cantine, les uniformes et les kits de matériel scolaire pour les enfants
- 2005, projet de construction d'une école primaire rurale à Demontreuil, près de Jacmel : sa construction sera effectuée en plusieurs étapes entre 2006 et 2012 ; ouverture des classes du rez-de-chaussée en 2009 puis du 1^{er} étage à la rentrée 2012. L'association assure le fonctionnement de la cantine, les uniformes et les kits de matériel scolaire pour les enfants.
- 2010, après le séisme, reconstruction d'un bâtiment provisoire pour « Marie-Soleil ».

Intervention de Yolette Jean, venue d'Haïti pour l'assemblée générale :

1) Situation actuelle en Haïti :

- Situation politique chaotique : pendant 4 ans le Président a dirigé par décrets en l'absence de parlement. On attend le deuxième tour des élections législatives et l'élection présidentielle pour le 27 octobre 2015 : multiplicité des candidats et absence de programmes publiés rendent ces élections peu engageantes.
- Situation économique désastreuse : pas d'exportations, tout est importé, pauvreté extrême, chômage massif...
- Reconstruction d'après séisme limitée aux infrastructures, aux bâtiments publics et aux églises. Les maisons individuelles ont rarement été reconstruites.

2) Rentrée 2015 :

- Ecole de Demontreuil : 356 inscrits, cantine assurée avec cuisine au gaz, construction de sanitaires en cours, mais pas de distribution de kits scolaires cette année. Les parents n'arrivent pas à payer l'écolage, les enseignants sont payés très irrégulièrement...
- Ecole maternelle Marie-Soleil : 150 enfants, cantine assurée avec cuisine au gaz, mais pas de kits scolaires fournis aux élèves cette année. Le bâtiment provisoire doit être reconstruit et le Dr Eva Michel, à laquelle appartient le terrain, va de son côté reconstruire sa maison et sa clinique. Le coût de la location assurée par Timoun devrait passer de 3 000 à 6 000 dollars par an. Par ailleurs la responsable actuelle va devoir être reconnue par le ministère comme « responsable pédagogique » et payée comme telle.

Siège social : 136 rue du Printemps, 59650 Villeneuve d'Ascq – ☎ 33 (0) 320 916 295 / 0 689 693 466

Correspondant SUD : Francis Ghelardi, Chemin des faysses 84750 VIENS timounhaiti.sud@orange.fr ☎ 0 611 812 825
contact@timounhaiti.org / www.timounhaiti.org / **don en ligne** <http://www.helloasso.com/associations/timoun-d-haiti>

Association Loi 1901 habilitée à recevoir des dons et à délivrer des reçus fiscaux

En conclusion, si l'on veut pouvoir assurer un avenir à Marie-Soleil - une école qui fait référence pour toute une population du quartier Canapé Vert - et permettre un fonctionnement satisfaisant avec cantine et kits scolaires, Timoun d' Haïti va devoir augmenter son implication financière de façon importante.

Discussion sur le devenir des écoles et l'implication de l'association

Après discussion, l'Assemblée Générale propose que l'école de Demontreuil soit cédée à l'Etat haïtien, comme le ministère de l'éducation l'avait déjà demandé. C'est alors l'Etat haïtien qui assurera les charges liées au fonctionnement, dont la cantine, qu'assurait Timoun jusqu'à présent. Tout en continuant de fournir les kits scolaires et le tissu des uniformes, l'association pourra alors recentrer ses efforts sur l'école maternelle Marie-Soleil jugée prioritaire en l'absence d'autre financement.

Bilan des bourses d'études

Celles-ci sont encouragées par l'association mais ont un financement distinct, assuré par des donateurs spécifiques.

5 enfants bénéficient ainsi d'une bourse pour 3 ans (septembre 2012-juin 2016) dans l'enseignement secondaire au niveau collège. L'une des enfants a dû être soignée pour une tuberculose et va devoir redoubler une classe. C'est Yolette qui a réuni les moyens pour assurer ce traitement avec une participation personnelle importante.

Bertille, membre du bureau animant le site timoun-haiti.org, fait part de son expérience passée dans une association parrainant la scolarité d'écoliers vietnamiens. Ces enfants acceptent jouent un rôle d'ambassadeur de leur école auprès des donateurs dans le but d'encourager des dons réguliers, ceci avec des résultats intéressants. Une étude sera menée sur la faisabilité de ce projet en faveur de l'école Marie-Soleil

Rapport financier : adopté à l'unanimité.

Sur 41 281 € envoyés 34 000 € proviennent de donateurs individuels. Qu'ils en soient très sincèrement remerciés

NB : du fait de la hausse du dollar et de la baisse des rentrées financières, l'association n'a pas pu financer les écoles au même niveau que l'année précédente, ce qui explique la non distribution des kits scolaires en cette année 2015.

Rapport d'activité : adopté à l'unanimité.

A noter que le Président s'est rendu en Haïti en janvier 2014 et qu'Alain Stélandre a poursuivi son activité de vente de semences au profit de l'association.

Election du Conseil d'Administration

Les cinq candidats sont élus à l'unanimité : Michel Debarge, Bertille Hamy, Jean Daumas, Francis Ghélardi et Bernard Le Rouzic

Un apéritif est ensuite offert par Yolette et le Président.